L’Abbaye de Thélème

Introduction :

Plaçant l’homme au centre de leurs préoccupations, les humanistes s’inquiètent de son bonheur et de son devenir. S’ils réfléchissent à un idéal pédagogique, ils s’intéressent également à un idéal de société susceptible de permettre son plein épanouissement et son bonheur. Ainsi naît le genre de l’Utopie, sous la plume de l’écrivain anglais Thomas More, en 1516. Rabelais n’est pas en reste puisque dans son roman Gargantua, publié en 1534, il évoque de nombreux lieux fictionnels dont l’Abbaye de Thélème.

Problématique : Il s’agira de comprendre comment la description de cet idéal de société constitue une utopie.

Plan : Nous analyserons d’abord en quoi cette description constitue un idéal, puis nous étudierons comment elle opère comme une utopie portant en germe une critique de la société du XVI°.

I – Un idéal de société humaniste :

L’Abbaye de Thélème est un lieu romanesque, imaginaire, qui correspond à la société idéale dont rêve l’humaniste. Dans cet extrait il s’agit surtout pour Rabelais d’évoquer le mode de vie des Thélémites.

– le nom de Thélème même signifie en grec « désir ». Il synthétise toute l’aspiration humaniste : une société libre, vertueuse et harmonieuse. On retrouve le terme « désir » à la L 4

Il s’agit dans cet extrait d’en proposer une description ainsi que l’atteste le recours à l’imparfait descriptif + énumération des activités humaines : « Toute leur vie était ordonnée … »

A – Un pays libre :

Il faut d’abord noter que la devise du lieu est « Fais ce que voudras » : c’est la devise offerte par le roi Gargantua. Cet énoncé est une clause et constitue donc un paradoxe puisque la liberté devient une obligation.

L’auteur insiste ensuite sur la liberté qui règne en ce lieu, une liberté collective qui répond à la liberté individuelle souvent mentionnée dans le roman, notamment à propos d’éducation.

On note une opposition entre les champs lexicaux de la contrainte et de la liberté :

– contrainte : « non selon des lois, des statuts ou des règles » « nul ne les contraignait » « opprimés » « asservis » « sujétion » « contrainte » « joug de servitude » « interdit » « refusé »

– liberté : « bon vouloir », « libre arbitre » « quand bon leur semblait » « quand le désir leur en venait » « gens libres » « librement » « cette liberté ».

– les termes liés à la contrainte sont souvent employés dans des tournures négatives qui leur ôtent toute valeur.

– Rabelais recourt aussi à des effets de parallélismes et à des anaphores pour mettre en lumière cette liberté : ex « quand bon leur semblait… quand le désir leur en venait »

– Cette opposition est soulignée par certains connecteurs logiques. Ex : ex « mais » L 2

Ce qui est notable c’est que cette liberté est présentée non comme un facteur d’anarchie ou de désordre, mais au contraire comme un facteur de cohésion sociale, d’ordre et de vertu.

Ex : début du 2nd § : jeu sur le singulier et le pluriel « Si l’un ou l’une …tous » « s’il disait… tous ».

B – Le règne de l’harmonie :

La description se veut méliorative. Il s’agit pour l’auteur de mettre en œuvre une isotopie de l’harmonie pour suggérer le bonheur de vivre qui règne à Thélème.

– récurrence des termes bon/ bonne/ bien (L 3 et 7 par ex).

– les pluriels suggèrent un élan collectif : « ces gens-là » « les pousse » « faire tous ce qu’il voyait faire plaisir à un seul » : la liberté n’engendre pas l’individualisme, au contraire chacun semble se soucier des autres. On perçoit un véritable accord entre les membres de la communauté : cf. hypothétiques « Si l’un ou l’autre ». De la même façon on note une relation plus égalitaire entre homme et femme « Si l’un ou l’une ». Les femmes semblent associées aux activités des hommes.

– les images bucoliques contribuent aussi à créer cette sensation du bonheur : « nous ébattre aux champs » / évocation des dames partant à la chasse L 19-20

– on peut mettre à ce compte les relations nouées entre les humains et les oiseaux.

– L’harmonie est aussi rendue par les temps des verbes : l’imparfait étale le bonheur dans un temps, une durée indéterminé.

Un univers de bien et de vertu :

– on note la présence des champs lexicaux antithétiques du bien et du mal : bien nés/ bien éduqués/ les pousse toujours à la vertu/ noble/ louable/ femme honnête et bien née/// les éloigne du vice/ honteuse/ rejet/ violation.

– On le voit, à Thélème le Bien l’emporte de très loin.

– Ceci explique l’épanouissement que peut y connaître l’individu : les besoins du corps sont satisfaits (boire, manger, dormir). On exerce les corps (ébats aux champs) car le corps est très important pour les humanistes mais on n’occulte pas non plus le développement intellectuel ni l’épanouissement affectif et moral.

– Cet épanouissement est donné à entendre par l’allitération en [S] et les assonances en [i] et en [é]

– L’évocation de la beauté : plaisir des yeux « de belles haquenées » « leur poing joliment gantelé » « dames si fraiches, si jolies »

II – Une utopie humaniste :

On peut parler d’utopie dans la mesure où il s’agit, à travers la description d’un lieu et d’une société, de peindre un homme heureux.

L’utopie est un mot forgé par l’écrivain anglais Thomas More en 1516. Etymologie= ou-topos : en aucun lieu (ce qui n’existe pas) mais il est possible aussi que l’étymon soit eu-topos : le lieu meilleur. Certains motifs sont propres à l’utopie comme le goût pour l’ordre, la symétrie, la recherche du bonheur des peuples, l’idéal autarcique, l’idéal communautaire.

Ex ici « toute leur vie était ordonnée » : on a un ordre naturel, qui n’émane pas de la force ou d’un régime autoritaire. = un ordre auquel tous adhèrent spontanément.

L’utopie est devenue un genre littéraire qui repose sur un tableau descriptif, la représentation d’u monde régi par des règles et des principes montrés dans leur fonctionnement (sorte de description en action). Dans le texte ces règles se déduisent de la description de la vie et du quotidien des hommes. Ce qui est original à Thélème, c’est que la seule règle est « pas de règle » (PARADOXE). On note d’ailleurs que c’est la seule injonctive du passage.

On repère, en outre, bien des traits qui font de cette utopie un texte humaniste : ainsi l’éducation reçue par les Thélémites rappelle celle évoquée par Gargantua dans la lettre à son fils : formation complète, hommes et femmes sont éduqués et cultivés. Enfin on retrouve le principe du libre-arbitre. Pour l’éducation voir le troisième §.

Rabelais fait l’éloge de cette société : il recourt au registre épidictique (laudatif) :

– intensif « si bien éduqués » L 22/ « Qu’il n’y avait … homme ni femme qui ne sût »

– C’est une société lettrée et cultivée.

– On note aussi les superlatifs : « jamais on ne vit de chevaliers si vaillants, si hardis, si adroits au combat » : anaphores + énumération. Même chose avec « plus » (comparatif). S’ajoutent à cela des jeux de parallélismes de construction renchéris par des anaphores « jamais on ne vit de dames si fraiches…

– Hyperboles.

Il s’agit de dépeindre une perfection sociale : il est question de l’élite aristocratique (libres, bien nés + loisirs dignes des grands seigneurs comme la chasse à courre).

B – La portée critique de cette utopie

L’utopie parce qu’elle propose un tableau social idyllique, entretient des rapports conflictuels avec la réalité de l’auteur. Il s’agit souvent d’une REPRODUCTION INVERSEE d’une réalité politique et sociale dont elle dénonce les failles et les limites. Tout en transposant un modèle de civilisation, l’utopie critique la société dans laquelle vit l’auteur. Ceci ne fait pas forcément de l’utopiste un homme d’action : il reconstruit en pensée un monde conforme à son désir :

– pays imaginaire où règne un gouverneur idéal

– un idéal social ou politique qui ne tient pas compte de la réalité

Ici se lit en creux la critique d’un régime autoritaire. Les négations répétées marquent la condamnation sans appel de toute forme d’autorité. La contrainte empêche l’épanouissement, nuit au bonheur des peuples. EX : L 9 à 13

Cette peinture d’un homme heureux est une dénonciation de la société du XVI° : Rabelais insiste donc sur le corps et sur ses satisfactions. Par ailleurs on devine une parodie religieuse. Thélème est une abbaye, or il s’en prend à la vie monastique. Thélème est un monastère à l’envers (aucune mention parmi les activités humaines de culte ou de prières). La seule dévotion évoquée est celle du seigneur pour la dame qui l’aura choisi.

Rabelais se montre même sacrilège avec sa devise « fais ce que voudras » : il reprend une formule de Saint Augustin : « Aime, (crains) Dieu, et fais ce que voudras » : il affiche l’exclusion de Dieu de la vie de l’abbaye. Or Thélème est aussi le mot employé dans le Nouveau Testament pour désigner la volonté de Dieu. Ceci repose sur l’idée qu’il existe une vertu naturelle, une bonté originelle inhérente à l’homme.

Il s’agit finalement pour Rabelais de dénoncer les effets pervers des lois : ce sont les interdits qui poussent au vice. Il élargit en effet la réflexion, en recourant à un présent gnomique L 12-13 « car nous entreprenons toujours ce qui nous est interdit et nous convoitons ce qui nous est refusé ». On peut noter à ce titre l’exemple de la critique de l’institution du mariage telle qu’elle est pratiquée : il condamne le mariage de raison au profit du mariage d’amour : « une amitié de cœur » « ils s’aimaient » « celle qui l’aurait choisi pour chevalier servant » (reste de la fin’ amor).

Rabelais mêle donc discours descriptif et argumentatif ainsi qu’en témoigne le recours à l’imparfait descriptif et itératif et au présent gnomique.

Conclusion :

Cette description reflète la confiance que Rabelais place dans l’homme humaniste, mais comporte également une visée argumentative indirecte. Récit et description offrent un détour à la critique pour dénoncer notamment la façon dont l’excès de lois et de règles peuvent avoir pour conséquence paradoxale le développement du vice. Il cherche à promouvoir une société où puisse pleinement s’exercer le libre arbitre et la vertu naturelle de cet homme nouveau conçu par l’idéal humaniste.

Publicités